

SECRETARIAT GENERAL

Bamako, le 09 OCT. 2015

*Le Ministre du Travail et de la
Fonction Publique
Chargé des Relations avec les
Institutions*



N° 002197 / MTFP - SG

A

Tous Ministres

Objet : Relecture des cadres organiques
et réaffectation de certains agents

Mesdames et messieurs les Ministres,

Sur Instruction N°455/PM-CAB du 11 août 2015 du Premier ministre, mon département a réalisé une évaluation des cadres organiques des services publics à travers le CDI. De cette évaluation, il est ressorti une inadéquation entre les effectifs et les emplois organiquement prévus dans plusieurs structures publiques. Aussi, plusieurs services fonctionnent sur la base de cadres organiques obsolètes. Or, le cadre organique est l'instrument qui permet de fixer les effectifs, de déterminer les profils et les compétences nécessaires au bon fonctionnement des services. Le déphasage entre les cadres organiques et les effectifs a pour conséquences la présence d'agents sans poste de travail précis, des postes de travail sans agents ou occupés avec des profils inadéquats. Si le premier cas de constat est récurrent dans les services centraux, le second l'est plus dans les administrations déconcentrées.

Pour permettre une meilleure maîtrise des emplois nécessaires à la gestion prévisionnelle des effectifs et des plans de carrière en cours d'élaboration dans plusieurs secteurs, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inviter vos services techniques à initier des projets de relecture des cadres organiques ayant dépassé 5 ans et encore en vigueur dans les structures et à la mise en œuvre des cadres organiques dans les structures qui n'en disposent pas.

En vue de renforcer les capacités techniques des services dans cette opération, mon département a entrepris une série de formations en technique d'élaboration des fiches de postes et d'emplois à l'attention des directeurs des ressources humaines et pourrait apporter aux structures concernées l'appui technique nécessaire pour l'élaboration de leur cadre organique.

Cumulativement à cet exercice et en rapport avec le contrôle physique, mon département envisage le recensement des agents sans postes d'affectation en vue de les remettre à la disposition de la direction nationale de la Fonction publique pour une nouvelle affectation.

Je vous remercie de votre franche collaboration.

Ampliation :

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique P/CR
Copies arrivées le 16 OCT. 2015
Sous le N° 7113

